

# La Caravane contre la crise du logement



## de Pau Marseille 16 au 24/11

### ORGANISATION DES JOURNÉES DU 16 AU 24/11

- **le Dimanche 16/11**

Rassemblement des caravaniers à Pau

- **le Lundi 17/11**

Arrivée vers 11h au Campement des Raisins à Toulouse

Action proposition locale : Manifestation de soutien au habitant du camp

Montage d'un campement avec chapiteau 50m<sup>2</sup> sur un lieu stratégique

- **le Mardi 18/11**

Arrivée à 11h à Vias plage près de Agde (34)

Un millier de cabanes, mobil homes, caravanes sont menacées d'expulsion, 270 sont habitées à l'année. Après avoir eu les accords et les encouragements de la Mairie depuis une trentaine d'années pour s'installer, les habitants subissent de nombreux procès. L'association des "Robinsons Crusoë" résiste, argumente leur légitimité et en partenariat avec l'association HALEM accueille la caravane.

11h/12h : Rencontre avec les habitants et témoignages

12h00 : Déjeuner avec les habitants.

14h/15h30 : débat public et présentation sur l'habitat choisi, salle Yvon Vieux

15h30 : réception de la délégation en mairie de Vias,

16h30: compte rendu de l'entretien avec Mr le Maire et le sous préfet sur le parvis de la Mairie.

Pour plus d'infos :

<http://www.google.fr/search?q=cabaniers+vias+expulsion&ie=utf-8&oe=utf-8&aq=t&rls=org.mozilla:fr:official&client=firefox-a>

Les Robinsons Crusoe : 06 7137 08 64

HALEM : (association pour les HABitants de Logements Éphémères et mobiles) 06 18 94 75 16

[www.halemfrance.org](http://www.halemfrance.org)

- **Le Mardi 18/11 Soir**

Action et rencontre avec les "Voyageurs" à Montpellier.

Les conditions d'accueil sont inacceptables sur de nombreux territoires. L'agglomération de Montpellier ne remplit pas ses obligations en rapport à la loi Besson qui devrait lui imposer plus d'aires d'accueil. Les Tsiganes, les Gitans, les Manouches, les Roms, les Voyageurs..., plusieurs noms, plusieurs cultures qui ne donnent pas accès aux mêmes droits que les autres français.

Nous irons sur l'aire d'accueil de Montpellier pour partager et réfléchir ensemble.

Nous essaierons de rencontrer des responsables municipaux, de la préfecture et les gestionnaires de l'aire d'accueil pour qu'ils répondent à nos questions.

- **le Mercredi 19/11**

Arrivée en début de soirée à Bessèges (Cévennes) pour soutenir le procès de Cantoyourte

17h00 : Rencontre d'une délégation avec le Maire de Bessèges afin d'essayer de lui faire soutenir le projet de Terrain de Vie de Cantoyourte, et de faire préempter la Mairie sur la parcelle en vente. (Voir en Annexe).

20h30 : Rencontre avec les assos de soutien.

Accueil sur place pour la nuit.

- **le Jeudi 20/11**

Matin : Surprise !!!

Arrivée en début de soirée à Marseille. Pour les événements de Marseille voir le site :

[www.marseille2008.no-vox.org](http://www.marseille2008.no-vox.org)

- **le vendredi 21/11**

10h00 : rencontre avec les habitantEs du Château Bel Air (impasse Gibraltar dans le 14<sup>e</sup> arrondissement ) Environ 70 personnes (Roms, SDF Tsiganes...) occupent ce lieu pour répondre au besoin d'habiter. Nous déjeunerons avec elles et annoncerons notre soutien.

14h00 : Nous accompagnerons des familles dans leur démarches de relogement. Soutiens aux mal logés, en taudis insalubres, aux sans logis de la Ville de Marseille.

Montage d'une yourte en centre ville (en attente de confirmation)

- **Le samedi 22/11**

Manif à Marseille à 13h00 Porte d'Aix, départ 14h00

16h00/19h00 : Forum Européen au théâtre Mazenod (88 rue d'Aubagne 13001 Marseille).

21h00 : Concerts

- **Le Lundi 24/11**

Ouverture de la réunion des ministres européens du logement et de l'habitat

Action à définir

## **ÉTAPE DE TOULOUSE**

Durant plus d'un an des personnes se sont installées devant la gare Matabiau, le long du canal du Midi, dans des tentes de fortune. Suite à une manifestation des personnes du campement en direction de la mairie de Toulouse qui envisageait de déplacer le camp des négociations ont été mises en place. A l'issue de ces négociations les personnes du campement ont déménagé sur un espace temporaire en attendant la mise en place de leurs propositions.

A ce jour sur le campement du raisin (Chemin du raisin 31200 Toulouse), les 25 personnes avancent sur leur projet d'habitat différent, des écrits sont entamés et ils vont se faire aider par des travailleurs sociaux de l'EMS et de la Boutique solidarité, pour ensuite une rencontre avec la Mairie pour déposer leur projet

Ils demanderaient 3 lieux d'habitations avec le projet d'articuler ces 3 lieux de vie ensemble avec des projets communs d'aide à la personne.

## **ÉTAPE DE VIAS**

### **LA "RÉVOLTE" DES CABANIERES DE VIAS, AU SUD DE BÉZIERS**

VIAS (Hérault) - "Là, c'est la révolte. Si ça continue comme ça, ça va péter", assure Jean-Claude Charbonnier, le président d'une association de défense de "cabaniers" qui ont installés des mobile homes à l'année à Vias, au sud de Béziers, et qui sont sommés par la justice de les déplacer.

"Y'a 500 cabaniers qui sont passés devant le tribunal. Ils ont tous été condamnés à enlever leurs mobil homes, sauf deux d'entre eux. Y'en a qui vont devoir payer 75 euros d'astreinte journalière s'ils ne dégagent pas", pour se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme, tempête le président des "Robinson Crusoé". "Moi j'ai dit au préfet +si vous ne donnez pas les autorisations+, ça va péter".

La Côte Ouest de Vias est une zone d'environ 330 hectares, entre Méditerranée et canal du Midi, au sud de Béziers. C'est là que quelque 3.500 parcelles ont été découpées dans ce qui était il y a une trentaine d'années des terres agricoles.

Au début des années 80, le site s'est couvert de caravanes, puis, petit à petit, de mobile homes, agrémentés de terrasses. L'eau et l'électricité ont été branchées, des fosses septiques installées, "le tout avec les autorisations ou les agréments nécessaires" de la mairie de Vias, assure le vice-président des Robinson Crusoé, Serge Walylo.

Aujourd'hui, les jardins, clôturés, regorgent de lauriers en fleurs. Des mobile homes sont devenus des installations fixes, certaines occupées à l'année.

Mais "depuis 2005, c'est une véritable chasse aux sorcières", dit Serge Walylo. Près de 1.000 procès verbaux ont été dressés contre les propriétaires qui ne respectent pas les règles d'urbanisme. Pour crier leur ras-le-bol et dire "non aux expulsions", les Robinson Crusoé ont organisé une manifestation devant la sous-préfecture de Béziers, mardi, date à laquelle démarraient les premières astreintes financières.

Le sous-préfet Bernard Huchet se défend de vouloir expulser les cabaniers. Malgré les condamnations, "ils restent propriétaires de leurs parcelles", précise le préfet, qui entend seulement que les modes d'occupation des terrains "reviennent dans le droit".

Or les textes précisent que les habitations mobiles ne peuvent rester de façon permanente sur les terrains: elles ne sont tolérées qu'entre le 15 mars et le 15 septembre.

Déplacés, les mobile homes ne pourraient pas revenir sur la Côte Ouest: une loi de 2007 stipule en effet que les mobile homes ne peuvent être installés en zone isolée. Seule solution: que la Côte Ouest soit classée "parc résidentiel de loisir". Impossible, rétorque la sous-préfecture, car incompatible avec le plan de prévention du risque inondation de Vias. Reste la solution de la caravane installée aux dates légales.

Cet imbroglio juridique provoque la colère des cabaniers, qui ne voient pas pourquoi la justice s'attaque à eux et pas aux campings tout autant exposés au risque inondation, selon eux.

Ils exigent "l'arrêt des procédures" à leur rencontre, "que les décisions de justice ne soient pas appliquées et qu'une commission de travail soit mise en place pour légaliser cette Côte Ouest".

Article de l'AFP du 28/07/08

## **ETAPE DE BESSEGES**

En soutien à Sylvie Barbe (Yurtao). Le procès de Sylvie est symbolique d'une réalité de plus en plus actuelle des réponses apportées spontanément par les victimes de la crise du logement en particulier, et la crise du capitalisme en général. Le débat prendra la forme d'une table ronde pour que chacun puisse se présenter et s'exprimer sur ce thème. Parole sera donnée aux citoyens, représentants d'associations, d'organisations politiques, aux élus... en deux tours de table, le premier pour l'état des lieux du logement en Cévennes, le deuxième pour l'analyse et les propositions.

Sylvie, rmiste en convalescence d'un cancer, réfugiée sous ses yourtes auto-construites installées sur une friche industrielle non constructible abandonnée, qu'elle a écologiquement réhabilité, à Bessèges, en Cévennes Minières, est assignée en référé pour une procédure d'expulsion d'urgence par un cartel de marchands de biens qui ont racheté à son insu le terrain où elle vit depuis plus de trois ans. Ce terrain, prêté par une association qui s'est trouvé plus tard en liquidation judiciaire, est devenu l'objet de convoitises spéculatives, en particulier de la part d'un voisin ex sénateur maire, à l'origine du premier procès de Sylvie cet été, qui tentait de la criminaliser en lui appliquant la loi de sécurité intérieure de 2003 créée par Mr Sarkozy, très répressive contre les nomades. Suite à la relaxe de Sylvie le 25 Juillet 2008, les marchands de biens et comparses attaquent maintenant par une procédure d'urgence destinée aux squatteurs.

Victime du hold up de son lieu de vie et du harcèlement de plus en plus violent par des spéculateurs immobiliers sans scrupules, qui ont masqué les magouilles empêchant l'occupante de bonne foi d'acquérir son lieu de résidence (en méprisant son droit légal de préemption), l'expulsion de Sylvie signifie la perte de son domicile à l'entrée de l'hiver, (confiscation et dégradation, si ce n'est destruction, de ses yourtes), la perte de son activité (insertion par activités pédagogiques autour de l'habitat léger), et l'aggravation de son état de santé ! Ce qui équivaldrait à une mise à mort sociale et humaine, une mise en danger délibérée de la vie d'autrui.

Jugement le Jeudi 27 Novembre à 9h00 au tribunal d'Alès (Gard)

Venez nombreux au Tribunal de grande instance d'Alès pour soutenir Sylvie, refuser toutes les expulsions de logement, qu'ils soient en durs ou légers, sédentaires ou mobiles, normalisés ou alternatifs. Le jugement est immédiat, et l'expulsion manu militari,...

## **Roms et Sans-abri de Chateau Bel Air**

jeudi 13 novembre 2008

Un site à préserver, qui en attente de projets sérieux, accueille des populations démunies auxquelles aucune réponse n'a été apportée : un scandale pour l'Etat qui expulse.(photo marie-laure thomas) Bel Air. Une bastide désertée par la gendarmerie sert d'abri à une association de SDF et depuis cet été à des Roms. Le ministre de la Défense, faisant fi de Dalo, et d'humanité, expulse.



Depuis 2002, la superbe bastide Bel air, construite en 1871 impasse de Gibraltar dans le 14e arrondissement, avec une vue imprenable sur Marseille, son parc arboré et son pavillon de chasse sont laissés à l'abandon. Elle a été squattée, vandalisée, jusqu'à ce que les temps deviennent plus cléments et que, le 11 janvier 2008, un groupe d'une dizaine de SDF, ex-Don Quichotte, fatigués des promesses non tenues, s'y installe, sans effraction. Tranquillement, ils aménagent un potager, montent un projet d'insertion, créent leur association : Château Bel Air.

« Nous avons aménagé les lieux, demandé l'électricité. Pour l'eau, nous avons un accord avec une voisine qui nous laisse remplir des jerricans pour 10 euros par mois, histoire d'avoir un peu d'hygiène et pour arroser le jardin. Parce que tout était sec quand nous sommes arrivés », explique Jean-Claude. Ensemble, ils montent un projet associatif : « Nous travaillons à la resocialisation des personnes dans la rue par la restauration d'un site, avec un aménagement de chambres individuelles, d'espaces intimes qui n'existent pas dans les unités d'hébergement d'urgence », décrit Gérald.

Et jusque-là, la présence de l'Ecoissais, de Pierrot, de Jean-Louis, de Lise, de Momo, de Chris, d'Ingrid et de Gérald n'a dérangé personne. Bien au contraire, elle a permis d'éviter d'autres actes de saccage.

Car, si les SDF ont élu domicile dans le petit pavillon, la bastide est restée ouverte aux quatre vents, planchers et cheminées de marbre arrachés. Jusqu'au printemps dernier où une cinquantaine de Roms, en famille, s'y sont réfugiés. Ce même groupe avait déjà été expulsé des appartements insalubres de la rue Félix-Pyat, puis des anciens garages de la rue Caravelle, sans qu'aucune solution adaptée ne leur soit proposée. Les sites étant jugés dangereux pour les enfants. La rue serait-elle plus sûre ?

Leur installation s'est faite « en bonne intelligence » avec l'association de SDF. « Nous n'avons pas eu de souci de voisinage avec ces familles », note Gérald. Mais leur mode de vie, ou plus exactement de survie, effraye un peu le quartier. Et le ministère de la Défense de se réveiller.

Assignés le 30 septembre devant les tribunaux pour une audience le 2 octobre, on veut faire vite. Elle a été envoyée au 9 octobre sur la demande de l'avocat de la défense, maître Lionel Febbraro, qui plaide un délai de deux ans. Le délibéré est rendu aujourd'hui et si l'expulsion est accordée, elle peut avoir un effet immédiat. Une méthode expéditive pour un dossier complexe et sensible. Voilà toute l'humanité d'un gouvernement qui met en place le Droit au logement opposable (Dalo) d'un côté et n'est pas prêt à l'appliquer de l'autre.

Aux dernières nouvelles, les associations auraient obtenu l'assurance qu'il n'y aura pas d'expulsion pendant la trêve d'hiver.

Voir en ligne : [Le site de Rencontres Tsiganes](#)

# Droit au Logement



&

## HALEM



*Le 13 novembre 2008*

## Communiqué

**Crise du logement : la situation alarmante des gens du voyage**

**Le 18 novembre 2008 la caravane contre la crise du logement se rend sur "l'aire d'accueil des gens du voyage" de Montpellier afin de dénoncer la discrimination et les conditions de vie que ces personnes subissent. Nous irons sur l'aire avec le bus et les tentes et écouterons différents témoignages à partir de 19h00.**

Huit ans après la promulgation de la loi Besson obligeant les communes de plus de 5000 habitants à s'équiper pour accueillir dans des conditions décentes les gens du voyage, on ne peut que s'alarmer face au constat de pénurie en aires d'accueil. Alors que les dispositions pour faire évacuer les gens du voyage en stationnement illicite se sont multipliées (loi de sécurité intérieure de 2003, loi de prévention de la délinquance de 2007), aucune n'est prise pour encourager les maires à se mettre en conformité avec leurs obligations.

La loi Boutin sur le logement est même allée jusqu'à envisager l'abrogation du droit de substitution des Préfets qui leur permet de se substituer aux collectivités pour réaliser les aires d'accueil prévues sur leur territoire.

Les gens du voyage sont condamnés à vivre perpétuellement des situations d'exclusion en raison de leur habitat mobile, non reconnu comme un logement. Privés des aides sociales classiques liées au logement, discriminés dans l'accès aux services bancaires et assuranciers, les gens du voyage ont, à ressources égales, des charges de logement disproportionnées par rapport au reste de la population française.

Lorsqu'ils accèdent à la propriété privée, ils doivent faire face aux blocages des maires pour leur qu'ils obtiennent les raccordements à l'eau et à l'électricité.

**Montpellier n'est qu'un des nombreux exemples.**

### Contact :

– Fédération Droit Au logement – 24 rue de la Banque - 75002 Paris /

Tél. : 01 40 27 92 98 • fax 01 42 97 40 18 • E-mail: [fededal@wanadoo.fr](mailto:fededal@wanadoo.fr)

– Association HALEM (association pour les HABitants de Logements Éphémères ou Mobiles)

Auberge de Pyrènes 09800 ENGOMER / Tél. : 06 18 94 75 16 [halemfrance@halemfrance.org](mailto:halemfrance@halemfrance.org)

# Droit au Logement



&

## HALEM



Le 13 novembre 2008

## Communiqué

Crise du logement : expulsion d'initiatives innovantes

**Le 18 novembre 2008 la caravane contre la crise du logement se rend sur la commune de Bessèges dans le Gard pour soutenir Sylvie Barbe.**

Avec la crise du logement, nos campagnes ne sont pas épargnées par le fléau de la spéculation immobilière. Les territoires ruraux, abandonnés des pouvoirs publics, privés de la solidarité traditionnelle ouvrière ou agricole, ainsi que le patrimoine social et environnemental deviennent, en zone désertifiée, la proie des marchands, au détriment d'une population locale qui, déjà gravement touchée par la crise économiques, tente courageusement de s'en sortir.

Après que les meilleurs bâtiments des activités houillères cévenoles aient été rachetés par des notables, les friches industrielles les plus reculées font désormais l'objet d'âpres convoitises.

A Bessèges en 2004, une association d'utilité publique prête à Sylvie, avec l'accord du maire, un terrain non constructible en bord de village, afin qu'elle puisse y habiter sous ses yourtes en patchwork qu'elle a elle-même construites.

Victime d'accidents de la vie multiples, (perte de sa santé, son travail, sa fille et son père en même temps) Sylvie s'est reconstruite en réhabilitant écologiquement son lieu de vie, ouvrant par son travail une issue novatrice et responsable à la crise écologique et sociale.

Mais le terrain mis en liquidation judiciaire a été racheté, à l'insu de l'occupante, par des marchands de biens qui, après avoir ignoré délibérément sa présence, refusent de façon discriminatoire de le lui revendre. Ils ont traîné Sylvie au tribunal correctionnel, tentant ainsi de criminaliser sa situation, en voulant faire appliquer une loi de sécurité intérieure créée en 2003 par Mr Sarkozy, très répressive contre les nomades. Mais la justice ne les a pas suivis. Suite à la relaxe du 25 Juillet 2008, les spéculateurs attaquent maintenant par assignation en "référé expulsion".

En quoi Sylvie les gêne-t-elle, elle qui était là avant qu'ils se portent acquéreurs ? Que veulent-ils donc faire de ce terrain inconstructible ? Leurs projets, leurs méthodes, reçoivent-ils le soutien des édiles de la région, ne serait-ce que par leur silence ?

### Au programme :

17h00 : rendez-vous avec le Maire

18h00 : conférence de presse.

20h30 : Débat avec de nombreuses associations locales qui soutiennent le projet

### Contacts :

– Fédération Droit Au logement – 24 rue de la Banque - 75002 Paris /

Tél. : 01 40 27 92 98 • fax 01 42 97 40 18 • E-mail: [fededal@wanadoo.fr](mailto:fededal@wanadoo.fr)

– Association HALEM (association pour les HAbitants de Logements Éphémères ou Mobiles)

Auberge de Pyrènes 09800 ENGOMER / Tél. : 06 18 94 75 16 [halemfrance@halemfrance.org](mailto:halemfrance@halemfrance.org) / site : [www.halemfrance.org](http://www.halemfrance.org)

– Sylvie pour Yurtao : [demeuresnomades@orange.fr](mailto:demeuresnomades@orange.fr) / Tél. : 06 66 54 84 77 / site : [www.yurtao.canalblog.com](http://www.yurtao.canalblog.com)

# Droit au Logement

&

# HALEM

*Le 13 novembre 2008*



## Communiqué

Crise du logement : les Cabaniers de Vias

**Dans le cadre de la deuxième caravane contre la crise du logement, plusieurs organisations dont les associations Halem et DAL se rendent à Vias Plage afin de soutenir les "Cabaniers".**

**Depuis 2005, c'est une véritable chasse aux sorcières", près de 1.000 procès verbaux ont été dressés contre les propriétaires afin de les chasser.**

Avec les Robinson Crusocé, nous revendiquons notamment le droit du choix de notre mode de vie et la reconnaissance des habitats légers ou mobiles comme logements, le droit universel au logement et à la subsistance, l'obligation à toutes les communes d'affecter une certaine surface à ces habitats. Nous exigeons "l'arrêt des procédures" à leur encontre, que les décisions de justice ne soient pas appliquées et qu'une commission de travail soit mise en place pour légaliser cette Côte Ouest.

Parmi le millier de cabanes, mobil homes, caravanes sont menacées d'expulsion, 270 sont habitées à l'année. Après avoir eu les accords et les encouragements de la Mairie depuis une trentaine d'années pour s'installer, les habitants subissent aujourd'hui une injustice. L'association des Robinsons Crusocé résiste.

Cette journée qui sera riche en échanges, et nous espérons en solutions humaines pour les habitants qui aujourd'hui se retrouvent en situation précaire. Le cas particulier de Vias devient un symbole national pour de nombreuses personnes.

### **Nous vous invitons ce 18 NOVEMBRE à participer avec nous :**

- 11h/12h : Visite de la côte Ouest de Vias et rencontre avec des cabaniers condamnés par la justice à enlever leur résidence principale.
- 14h/15h30 : Débat public et présentation sur l'habitat choisi (salle des fêtes de Vias),.
- 15h30 : Réception d'une délégation HALEM, DAL, ROBINSONS en mairie de Vias.
- 16h30: Compte rendu de l'entretien avec Mr le Maire et le sous préfet sur le parvis de la Mairie.

### **Contacts :**

– Fédération Droit Au logement – 24 rue de la Banque - 75002 Paris /

Tél. : 01 40 27 92 98 • fax 01 42 97 40 18 • E-mail: [fededal@wanadoo.fr](mailto:fededal@wanadoo.fr)

– Association HALEM (association pour les HABitants de Logements Éphémères ou Mobiles)

Auberge de Pyrènes 09800 ENGOMER / Tél. : 06 18 94 75 16 [halemfrance@halemfrance.org](mailto:halemfrance@halemfrance.org) / [www.halemfrance.org](http://www.halemfrance.org)